

# Ateliers Mémoire



**Le centre socioculturel intercommunal « L'Ostrevent & la Sensée » propose en partenariat avec l'ASPAS un cycle d'ateliers mémoire ouvert à tous quelque soit son régime de protection sociale.**

**À partir de 55 ans**

*« Apprendre le fonctionnement de la mémoire, combiner gymnastique intellectuelle et bonne hygiène de vie, être bien dans sa tête, bien dans son corps et gagner en confiance »*



Séances à Arleux dans les locaux du centre les :

Vendredis 4, 11, 18 et 25 mars et 1er avril 2016  
De 10 h / 12 h

Tarifs : 20 € / pers – 30 € / couple pour le cycle d'ateliers



**Renseignements & Inscriptions**  
au : 03.27.89.51.74  
sira.centresocioculturel@orange.fr

### Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 mars 2016**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr

### Dématérialisation des documents :

Si vous souhaitez recevoir « infos village » par mail, envoyez votre demande par mail en indiquant votre adresse postale.



Mairie d'Estrées  
TEL : 03 27 89 61 21  
mairie@estrees.fr  
www.estrees.fr



## AGENDA

Mars 2016

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4	5	6
		Ramassage des verres	14h30 : Permanence de l'assistante sociale		9h45 à 11h45 : Mairie ouverte	
7	8	9	10	11	12	13
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des déchets verts			
14	15	16	17	18	19	20
16h-19h : Médiathèque					9h45 à 11h45 : Mairie ouverte 14h – médiathèque : Nettoyage Nature avec BVE	
21	22	23	24	25	26	27
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des déchets verts			Pâques Changement d'heure
28	29	30	31			
Lundi de Pâques Jour férié						
<b>NOTES :</b>						
- Parcours du Cœur le 3 avril avec BVE						

## Nettoyage Nature - Samedi 19 mars à 14 h

Bien Vivre à Estrées vous propose de participer, le samedi 19 mars à 14 h à la médiathèque, au nettoyage des chemins et des accotements aux entrées de notre village.

Munissez vous de gants, d'un gilet de sécurité et d'une tenue adaptée aux conditions climatiques. Un outil, par exemple un râteau, pourrait être utile pour récupérer les déchets dans les fossés. La participation au nettoyage nature est ouverte à tous. Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

Nous vous attendons nombreux pour cette opération citoyenne.

## Parcours duCoeur - Dimanche 03 avril 2016 à 9 h

Bien Vivre à Estrées vous propose de participer à une marche dans le cadre du Parcours du cœur de la Fédération Française de Cardiologie, le dimanche 03 avril 2016. Le rendez-vous est fixé à 9 h à la médiathèque.

Deux parcours de 6 et 10 km sont en cours de définition. Les modalités d'organisation vous seront précisées ultérieurement.

Bien Vivre à Estrées vous offrira une collation à l'issue de la marche. La participation au Parcours du cœur est gratuite et ouverte à tous.

## Dépôts sauvages de déchets

Un dépôt sauvage a été constaté à la source. La commune a déposé plainte auprès de la gendarmerie d'Arleux. Nous vous rappelons que l'abandon de déchets sur la voie publique ou dans les espaces publics est interdit. Pour la propreté de notre commune, merci de respecter les consignes de tri et de ramassage des déchets ou d'utiliser les déchetteries.



## Permanence de Charles Beauchamp et Maryline LUCAS

Nos conseillers départementaux tiennent des permanences à destination des habitants du canton. Nous vous communiquons ci-joint les dates et lieux de celles-ci, qui se tiennent toutes de 18 à 19 h.

Date	Ville	Salle
2 mars 2016	Féchain	Mairie
9 mars 2016	Masny	Salle Georges Brassens
16 mars 2016	Monchecourt	Mairie
23 mars 2016	Dechy	Mairie- Bureau des adjoints
6 avril 2016	Arleux	Domicile de Charles Beauchamp 36 rue de la Chaussée à Arleux
13 avril 2016	Auberchicourt	Salle Coquelet – Boulevard Coquelet
20 avril 2016	Lécluse	Mairie
27 avril 2016	Aniche	Mairie
4 mai 2016	Féchain	Mairie
11 mai 2016	Masny	Salle Georges Brassens
18 mai 2016	Monchecourt	Mairie
25 mai 2016	Dechy	Mairie- Bureau des adjoints
1 <sup>er</sup> juin 2016	Arleux	Domicile de Charles Beauchamp 36 rue de la Chaussée à Arleux
8 juin 2016	Auberchicourt	Salle Coquelet – Boulevard Coquelet
15 juin 2016	Lécluse	Mairie
22 juin 2016	Aniche	Mairie

Il n'y a pas de permanence en juillet et août 2016.

## Centres de Loisirs

Les dossiers d'inscriptions pour l'accueil de loisirs d'avril seront disponibles à partir du 17 mars. Vous pourrez les retirer en Mairie ou auprès de Charlotte à l'école. Ils seront également disponibles sur le site internet de la commune.

Pour les centres de loisirs, afin de permettre aux enfants de plus de 8 ans de bénéficier des sorties organisées en Belgique, il est nécessaire de fournir une carte nationale d'identité. Pensez dès à présent à faire les démarches nécessaires.

## Communiqué de la CPAM

En ce début d'année 2016, nous vous proposons un petit rappel concernant nos coordonnées. Si vos concitoyens souhaitent contacter de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lille-Douai, ils peuvent :

- envoyer un mail via leur compte sur ameli.fr, ils obtiendront ainsi une réponse sous 48h.
- téléphoner au 
- écrire à l'adresse postale :

CPAM de LILLE-DOUAI - 125 rue St Sulpice - CS 20821 - 59508 DOUAI CEDEX

- se rendre dans l'un de nos points d'accueil. Pour consulter la liste complète et actualisée, rendez-vous sur [http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-lille-douai/nous-rencontrer/nos-points-d-accueil\\_lille-douai.php](http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-lille-douai/nous-rencontrer/nos-points-d-accueil_lille-douai.php).

## Concours de photos - Rappel

Nous vous rappelons que votre commission Infos et communication organise un concours de photos.

Le thème est : « Estrées, notre beau village ».

Les photos devront être envoyées avant le 1<sup>er</sup> juin sur l'adresse mail de la commission. Les photos devront :

- respecter le thème
- être fournies au format jpeg
- avoir une proportion de 4x3
- avoir une dimension de 1920 pixels x 1440 pixels
- être libres de droit pour usage sur les communiqués papiers et Internet de la municipalité (par exemple, si des personnes apparaissent et sont reconnaissables, vous devrez fournir l'autorisation de diffusion)

Le jury, constitué des membres du conseil municipal des jeunes et des membres du conseil municipal, se réunira après le 1<sup>er</sup> juin. Le gagnant verra sa photo en 1<sup>ère</sup> page du bulletin municipal de 2016 (édité en janvier 2017) et gagnera un tirage sur toile en format 20x30 d'une photo de son choix. Le deuxième verra sa photo en page d'accueil du site Internet de la commune de juillet à décembre 2016. Le troisième verra quant à lui sa photo en page d'accueil du site Internet de la commune de janvier à juin 2017. Le deuxième et le troisième gagneront un tirage en cadre photo en format 13x18 d'une photo de leur choix.

Toutes les photos des participants seront diffusées sur le site Internet de la commune dans une rubrique retro photos sur la vision des Estrésiens de leur village.

La participation à ce concours vaut acceptation du règlement par chaque participant.